COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 FEVRIER 2020.



Présents: Mmes: AVEZARD Brigitte, BOURDALLE Catherine, BERNARD Gemma, LE HARDY Nathalie, PERRENOUD Linda et

TERRASSE Dominique

MM: BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice, GROTTO Mario et MOUA Daniel

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. JUBLOT Alain à M. GROTTO Mario, Mme SCHROEDER Marie-Lise à Mme LE HARDY

Nathalie

Absente excusée: Mme MASSON Séverine

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2019.

Mme LE HARDY Nathalie est nommée secrétaire de la séance.

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

⇒Demande de subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance 2020 – sécurisation des établissements scolaires (FIPD).

⇒ Aliénation de la parcelle section C n° 1855 lotissement Clos du Plateau.

Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations :

- Signature de la promesse de vente de la boulangerie et du logement attenant le 25 février 2020 chez Maître CHESNOY.
- Mise en place du tableau des permanences des conseillers pour les élections municipales du 15 et 22 mars prochains.

Questions diverses:

- Mme LE HARDY annonce une nouvelle organisation dans l'élaboration des repas au restaurant scolaire.

La séance est levée à 18h57.

Le prochain conseil aura lieu le lundi 02 mars 2020 à 18h30.

Le Maire, Michel BEEUWSAERT.